



Vous n'avez pas à remplir cette annexe ni à payer de cotisation si vous étiez en 2023 dans l'une des situations mentionnées ci-après. Vous devez cependant inscrire le numéro correspondant à votre situation à la case 449 de votre déclaration. Si vous choisissez de payer la cotisation de votre conjoint, remplissez cette annexe.

Vous étiez couvert pendant toute l'année par une assurance médicaments de base offerte par un régime d'assurance collective (voyez le guide à la ligne 447)

- auquel vous aviez adhéré; 14
- auquel votre conjoint, votre père ou votre mère avait adhéré. 16

Vous avez reçu pendant toute l'année des prestations d'assistance sociale ou des prestations du Programme objectif emploi. 18

Votre conjoint fournit les renseignements vous concernant à la section 2 de la partie B de son annexe K et il choisit de payer, s'il y a lieu, votre cotisation. 20

Vous étiez pendant toute l'année

- dans la situation décrite à la ligne 53 ci-dessous; 22
- dans la situation décrite à la ligne 55 ci-dessous; 24
- dans la situation décrite à la ligne 56 ci-dessous. 26

Vous êtes né avant le 1^{er} janvier 1958, vous n'aviez pas de conjoint en 2023, et le versement net des suppléments fédéraux inscrit à la ligne 148 de votre déclaration dépasse 11 851 \$¹. 27

Vous êtes né avant le 1^{er} janvier 1958, vous aviez un conjoint pendant toute l'année, votre conjoint est né avant le 1^{er} janvier 1958, et le versement net des suppléments fédéraux inscrit à la ligne 148 de votre déclaration dépasse 7 100 \$¹. 28

Vous êtes né avant le 1^{er} janvier 1958, vous aviez un conjoint pendant toute l'année,

- votre conjoint est né avant le 1^{er} janvier 1963, mais après le 31 décembre 1958, et le versement net des suppléments fédéraux inscrit à la ligne 148 de votre déclaration dépasse 6 552 \$¹; 29
- votre conjoint est né après le 31 décembre 1963, et le versement net des suppléments fédéraux inscrit à la ligne 148 de votre déclaration dépasse 10 993 \$¹. 31

Vous n'aviez pas de conjoint au 31 décembre 2023, et le montant de la ligne 275 de votre déclaration ne dépasse pas 18 910 \$. 32

Vous êtes né avant le 1^{er} janvier 1958 et vous remplissez les conditions mentionnées à la situation 33 de la ligne 447 du guide. 33

Vous aviez un conjoint au 31 décembre 2023, et le total des montants de la ligne 275 de votre déclaration et de celle de votre conjoint ne dépasse pas 30 640 \$. 34

Vous êtes né en 1958 et vous remplissez les conditions mentionnées à la situation 35 de la ligne 447 du guide. 35

¹ De plus, vous avez bénéficié de la gratuité des médicaments toute l'année en raison de la somme que vous avez reçue à titre de supplément de revenu garanti (SRG). Si vous avez bénéficié de la gratuité des médicaments seulement une partie de l'année, communiquez avec nous.

A Revenu servant à calculer la cotisation

Montant de la ligne 275 de votre déclaration		36			
Montant de la ligne 275 de la déclaration de votre conjoint au 31 décembre 2023	+	37			
Additionnez les montants des lignes 36 et 37.		= 40			
Si vous aviez un conjoint au 31 décembre, inscrivez 30 640 \$; sinon inscrivez 18 910 \$.	+	41			
Si vous aviez un conjoint au 31 décembre 2023 et que vous aviez un enfant à charge (voyez la définition dans le guide, à la ligne 447), inscrivez 3 905 \$.					
Si vous aviez plus d'un enfant à charge, inscrivez 7 510 \$.	+	42			
Si vous n'aviez pas de conjoint au 31 décembre 2023 et que vous aviez un enfant à charge (voyez la définition dans le guide, à la ligne 447), inscrivez 11 730 \$.					
Si vous aviez plus d'un enfant à charge, inscrivez 15 635 \$.	+	44			
Montant de la ligne 41 plus, s'il y a lieu, celui de la ligne 42 ou 44		= 46			
Montant de la ligne 40 moins celui de la ligne 46. Si le résultat est négatif, inscrivez 0. Dans ce cas, vous n'avez pas à payer de cotisation.					
Revenu servant à calculer la cotisation	=	48			

B Nombre de mois pour lesquels vous ne devez pas payer de cotisation

1	Vous	<p>En 2023, étiez-vous dans l'une ou plusieurs des situations suivantes?</p> <p>Si oui, cochez la ou les cases appropriées et le ou les mois pendant lesquels vous avez été, au moins une journée, dans cette ou ces situations. Veuillez ne pas cocher un même mois plus d'une fois.</p> <p>Vous étiez couvert par une assurance médicaments de base offerte par un régime d'assurance collective (voyez le guide à la ligne 447) auquel vous, votre conjoint, votre père ou votre mère aviez adhéré, et ce régime couvrait le coût des médicaments.</p> <p>Vous déteniez un carnet de réclamation valide délivré par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).</p> <p>Vous receviez des prestations d'aide financière de dernier recours, du Programme objectif emploi ou du Programme revenu de base.</p> <p>Vous aviez moins de 18 ans et n'étiez pas marié.</p> <p>Vous aviez 18 ans ou plus mais moins de 26 ans, vous fréquentiez à temps plein un établissement d'enseignement et, à ce moment, vous n'aviez pas de conjoint. Consultez le guide à la ligne 447.</p> <p>Vous étiez un Indien inscrit au registre de Services aux Autochtones Canada (SAC) ou un Inuit reconnu par ce ministère.</p> <p>Vous étiez bénéficiaire de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois ou de la Convention du Nord-Est québécois.</p> <p>Vous étiez dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée régi par la Loi sur les services de santé et les services sociaux.</p> <p>Vous aviez une déficience fonctionnelle survenue avant vos 18 ans. Consultez le guide à la ligne 447.</p> <p>Vous étiez dans l'une des situations mentionnées dans le guide à la ligne 447, partie « Autres situations ».</p>																										
		<p>Nombre de mois cochés de janvier à juin <input type="text" value="60"/> + Nombre de mois cochés de juillet à décembre <input type="text" value="61"/> =</p>		<p>Additionnez les nombres des cases 60 et 61. <input type="text" value="62"/></p>																								
				<p>Si oui, cochez les mois visés.</p> <table style="width: 100%;"> <tr><td><input type="checkbox"/></td><td>Janvier</td></tr> <tr><td><input type="checkbox"/></td><td>Février</td></tr> <tr><td><input type="checkbox"/></td><td>Mars</td></tr> <tr><td><input type="checkbox"/></td><td>Avril</td></tr> <tr><td><input type="checkbox"/></td><td>Mai</td></tr> <tr><td><input type="checkbox"/></td><td>Juin</td></tr> <tr><td><input type="checkbox"/></td><td>Juillet</td></tr> <tr><td><input type="checkbox"/></td><td>Août</td></tr> <tr><td><input type="checkbox"/></td><td>Septembre</td></tr> <tr><td><input type="checkbox"/></td><td>Octobre</td></tr> <tr><td><input type="checkbox"/></td><td>Novembre</td></tr> <tr><td><input type="checkbox"/></td><td>Décembre</td></tr> </table>	<input type="checkbox"/>	Janvier	<input type="checkbox"/>	Février	<input type="checkbox"/>	Mars	<input type="checkbox"/>	Avril	<input type="checkbox"/>	Mai	<input type="checkbox"/>	Juin	<input type="checkbox"/>	Juillet	<input type="checkbox"/>	Août	<input type="checkbox"/>	Septembre	<input type="checkbox"/>	Octobre	<input type="checkbox"/>	Novembre	<input type="checkbox"/>	Décembre
<input type="checkbox"/>	Janvier																											
<input type="checkbox"/>	Février																											
<input type="checkbox"/>	Mars																											
<input type="checkbox"/>	Avril																											
<input type="checkbox"/>	Mai																											
<input type="checkbox"/>	Juin																											
<input type="checkbox"/>	Juillet																											
<input type="checkbox"/>	Août																											
<input type="checkbox"/>	Septembre																											
<input type="checkbox"/>	Octobre																											
<input type="checkbox"/>	Novembre																											
<input type="checkbox"/>	Décembre																											

Remplissez la section 2 (à la page suivante) si vous choisissez de payer la cotisation de votre conjoint.

➔ **Voyez la suite à la page suivante.**

